

« Un toit sur la tête, un job dans la poche »

Compte-rendu de la visite terrain à l'Hôtel de la Métropole de Lyon – 23 février 2024



Participants à la visite du projet « Un toit, un job » à l'Hôtel de la Métropole de Lyon (de gauche à droite) :

Clotilde Barbot – Métropole de Lyon, Directrice adjointe Emploi Insertion

Léopold Legros – association FAIR, NCP EaSI France

Mathis Beaujard – Métropole de Lyon, Chef de projet « Un toit, Un job »

Luisa Bernardes – AD&C, NCP EaSI Portugal

Martine Chanal – Métropole de Lyon, Chargée de mission habitat-stratégie et innovation

Vjačeslavs Makarovs – Ministère des Affaires Sociales de Lettonie, NCP EaSI Lettonie

Romane Parent – Métropole de Lyon, Chargée de mission colocations solidaires

Vera E. Barracho – Portugal Social Innovation, NCP EaSI Portugal



Financé par
l'Union européenne



Contexte

L'objectif de la visite était d'avoir une meilleure vision du projet « **Un toit, un job** » et de son intégration dans les missions 'habitat' et 'emploi et insertion' de la métropole, mais aussi en apprendre plus sur sa complémentarité avec d'autres dispositifs déployés (RSJ – revenu solidarité jeune, programme logis jeune)

Il était particulièrement intéressant pour les points de contacts nationaux d'avoir un retour d'expérience sur le déploiement d'un projet d'expérimentation sociale EaSI comme « Un toit, un job ». Le partage des réussites comme des écueils du projet nous a permis de mieux comprendre la valeur ajoutée du volet EaSI du FSE+, et de faire remonter des pistes d'amélioration futures à la Commission Européenne.

Cette après-midi d'échanges a été l'occasion pour les équipes de la métropole :

- de présenter le projet à la délégation de points de contact nationaux participants au *job shadowing*
- de faire le lien avec les travaux et discussions menés dans le cadre de la CoP (Community of practices) *Housing First for Youths*
- de répondre aux questions de la délégation, et d'avoir un comparatif avec les dispositifs existants (en Slovaquie, en Lettonie, au Portugal)
- de valoriser le projet et ses premiers résultats un peu plus de 2 ans après son démarrage

Points abordés lors de la visite

1) Jeunesse et politiques sociales : éléments-clés sur de contexte à l'échelle nationale et locale

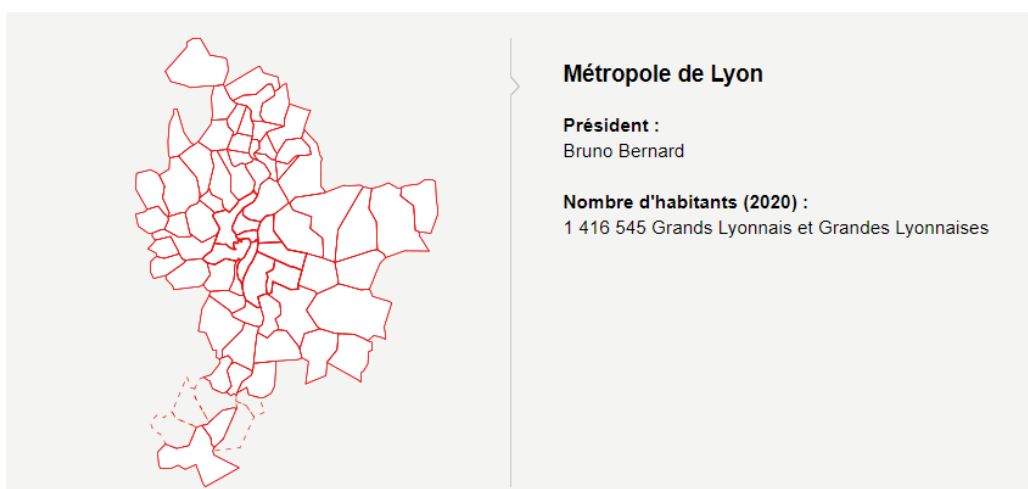
En France, les compétences en matière d'action sociale sont décentralisées : ce sont les départements qui en ont la charge. Cependant les Collectivités locales ont un droit « d'expérimentation » en la matière.

A l'échelle nationale, les jeunes de moins de 25 ans sont exclus des dispositifs de revenu minimum universel (RSA). Il existe le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), en vigueur depuis 2022, qui est ouvert aux 16-25 ans et qui peut ouvrir droit à une allocation allant jusqu'à ≈550€, mais qui reste conditionné au fait de respecter un certain nombre d'engagements.

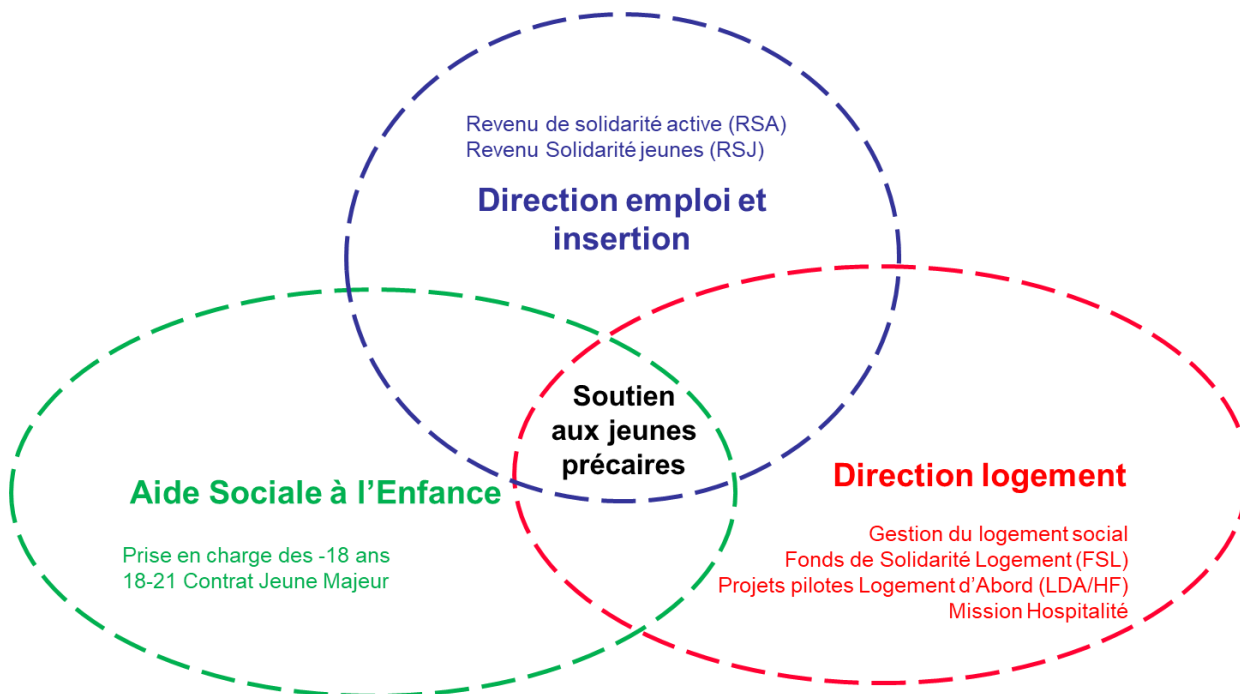
Le contexte métropolitain local :

58 communes

Le territoire de la Métropole est celui du Grand Lyon : 58 communes réparties sur 538 km².



La métropole de Lyon cherche à « désiloter » les approches pour essayer de répondre au mieux aux défis sociaux sur son territoire :



2) « Un toit, un job » et le « Revenu Solidarité Jeunes » : EaSI dans le cadre d'une innovation sociale plus large luttant contre la précarité des jeunes

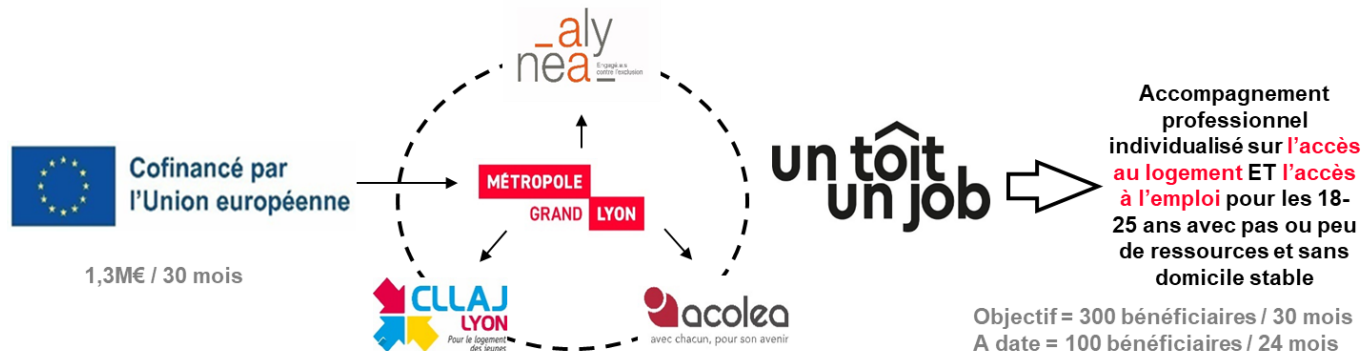
Points saillants de la présentation de l'expérimentation sociale du Revenu Solidarité Jeunes (RSJ)

- **Un service local pour les jeunes n'ayant aucunes ressources**
 - o Une allocation expérimentale allant jusqu'à **420€/mois pour les jeunes entre 18 et 25 ans** mis en place par la Métropole pour une période de 3 ans
 - o Il s'agit d'un « filet de sécurité » financier qui n'est pas exclusif des autres dispositifs d'aide. Cette allocation est assortie d'un accompagnement social.
 - o Il s'agit d'une première brique dans un parcours d'insertion, l'allocation peut être perçue pendant 24 mois au maximum. Après 3 mois d'allocation, la métropole vérifie que la personne bénéficiaire est bien impliquée dans une formation, une expérience professionnelle ou a minima une démarche pour y parvenir.
 - o Le RSJ est déployé en partenariat avec des associations locales (au nombre de 17), en délégation de service de la métropole, sélectionnées via des appels à projets
 - o Le RSJ est notamment un « outil de plus » pour les **Missions Locales** qui reçoivent des jeunes en situation de précarité
- **Un caractère innovant fort à l'échelle de la France, plus relatif à l'échelle de l'Europe**
 - La couverture sociale française n'est qu'à partir de 25 ans, alors même que la précarité des jeunes a fortement augmenté depuis la crise sanitaire du COVID-19

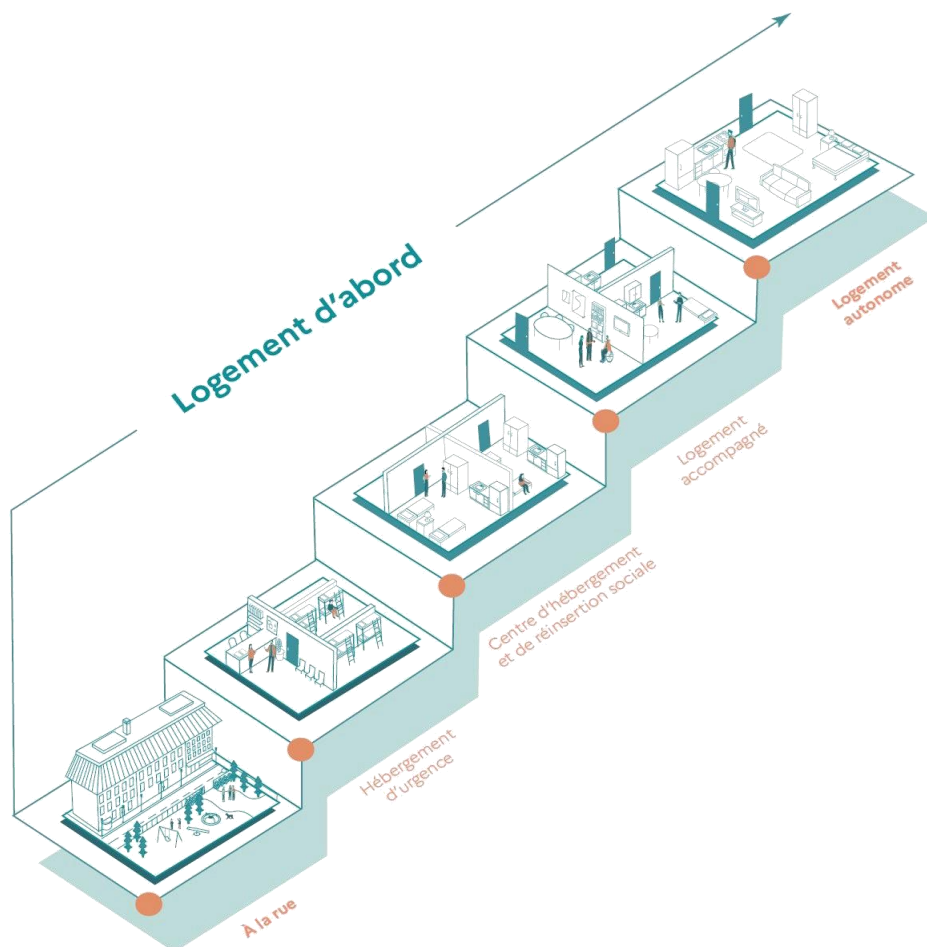
« Un toit, un job » : un accompagnement social pluridisciplinaire pour les bénéficiaires du RSJ

Les bénéficiaires du RSJ représentent **la frange la plus précaire** de la population, avec **le plus fort taux de chômage**, les **plus faibles revenus** et **l'accès le plus incertain à un logement autonome**

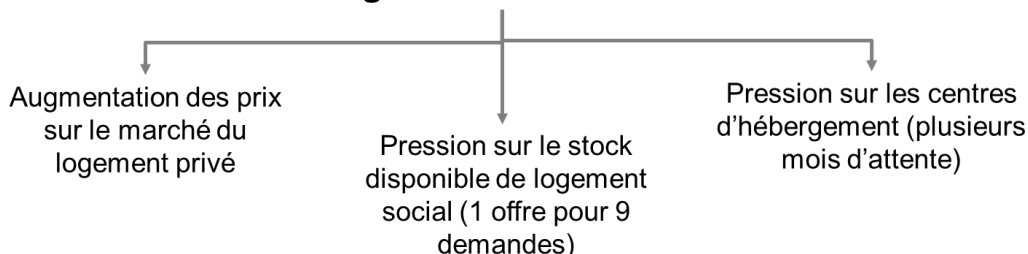
Les équipes de la métropole soulignent en particulier l'intérêt qu'a pu avoir le financement EaSI de la Commission Européenne dans la création de **synergies entre les associations locales partenaires**, et par conséquent dans la mise en œuvre d'un service de grande qualité. Les associations de terrain par



Rappel concernant le principe des dispositifs « *Housing First* » ou « Logement d'abord » : ils permettent de placer des personnes sans domiciles fixes directement dans un logement stable autonome avec un bail garanti, et de leur apporter un accompagnement individualisé sur les problématiques connexes au sans-abrisme (accès à l'emploi, prestations médico-sociales...). Cela permet de « court-circuiter » le parcours traditionnel et de gérer plus efficacement les « causes » du sans-abrisme à la racine.



Principale limite = la crise du logement abordable



3) Nouveaux projets expérimentaux pour pallier la crise de l'accès au logement abordable

La Métropole de Lyon a souhaité développer la cohabitation entre résidents métropolitain, cela avec un objectif double : proposer de nouvelles solutions de logement pour les personnes qui ont des difficultés à se loger, et valoriser la solidarité entre habitants.

La cohabitation solidaire vise à répondre à 2 problèmes :

- Le "sous-peuplement" des logements de la métropole de Lyon ($\approx 11,5\%$ des logements seraient concernés)
- Le vieillissement de la population, avec un nombre croissant de personnes âgées présentant un besoin d'aide à domicile

La métropole de Lyon déploie 2 actions complémentaires

- Des campagnes de communication auprès des résidents du territoire



- Un soutien financier de l'action de deux associations : le Pari Solidaire Lyon et Tim & Colette. Ces deux associations sont membres du réseau Cohabilis qui œuvre à la mise en place de solutions d'habitat partagé. Les associations subventionnées ont pour rôle :
 - de sensibiliser le public, en particulier les propriétaires et les personnes âgées
 - d'accompagner les résidents dans le processus d'accueil d'une tierce personne chez eux
 - de matcher les profils des 'candidats' → un accueilli avec un accueillant
 - de fournir une médiation quand cela s'avère nécessaire



Financé par
l'Union européenne



Il existe 2 formules de cohabitation :

- **La formule conviviale** : mise à disposition d'une chambre pour une durée allant jusqu'à 12 mois (renouvelable), en échange d'une participation financière de 350 euros maximum par mois (charges comprises).
- **La formule solidaire** : basée sur l'échange et l'entraide, avec une participation financière de l'accueilli plafonnée à 100 euros par mois (charges comprises), en échange d'une présence bienveillante pour discuter, partager certains repas, apporter un peu d'aide de temps à autre.

Bilan d'étape : depuis juillet 2023, **34** contrats de cohabitation ont été signés, **35** sont en attente

Ressources annexes :

La déclaration « Housing for all » co-portée par différents réseaux, organismes de la société civile et collectivités européennes – dont le Métropole de Lyon : [consulter sur le site de la métropole](#)



Financé par
l'Union européenne

